



**PRÉFECTURE
DE SAINT-BARTHÉLEMY
ET SAINT-MARTIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Communiqué de presse du 13 août 2020
Situation sanitaire de l'île de Saint Martin**

L'augmentation des cas de covid-19 sur l'île est inquiétante

La situation sanitaire sur l'île est de plus en plus préoccupante. L'ARS recense actuellement **41 cas actifs** depuis le 17 juillet, soit autant que sur la période du 1^{er} mars au 29 mai. Sint Maarten dénombre quant à elle 129 cas actifs sur cette même période de temps.

L'augmentation très importante des cas de covid-19 sur l'île nous rappelle que le virus est présent et qu'il circule. Un décès est à déplorer en partie française et deux en partie néerlandaise en moins de deux semaines.

La campagne de dépistage en partenariat avec la Croix Rouge se poursuit. Il est important de continuer à se faire dépister avec ou sans symptômes. Dans ce cadre 653 prélèvements ont été réalisés sur les personnes volontaires pour un total de 2858 tests depuis le début de l'épidémie.

Des mesures de restrictions de déplacements des personnes pourront être mises en œuvre pour lutter contre l'épidémie

Les nouvelles conditions d'entrée à Saint Martin depuis Sint Maarten instaurées le 31 juillet 2020 ont pour objectif de contrôler l'épidémie. Toutefois, les déplacements inter-frontaliers sans motif impérieux d'ordre professionnel ou de santé restent nombreux. Ces comportements doivent cesser. Pour rappel le retour en partie française de l'île n'est possible que sur présentation d'une attestation délivrée par la Préfecture ou d'un form C délivré par le Gouvernement de Sint Maarten ou la KPSM. Tout contrevenant sera réprimandé.

Afin d'endiguer la propagation du virus sur notre île, des mesures plus restrictives pourraient être mises en œuvre dans les semaines à venir. Les déplacements inter-îles (vers la Guadeloupe et la Martinique) risquent d'être soumis à des motifs impérieux et à la présentation d'un test PCR négatif réalisé 72h avant le départ. Les rassemblements de personnes, déjà limités, pourraient être réduits davantage.

La mise en œuvre de ces mesures dépend de l'évolution du nombre de cas. Ainsi la plus grande vigilance doit être observée par l'ensemble de la population. Nous vous rappelons que le respect des gestes barrières et le port du masque sont essentiels dans la lutte contre le virus.

L'objectif est éviter d'atteindre les limites capacitaires de notre système de santé.

La santé de la population est le seul argument qui doit guider nos décisions.